



Pétition pour le maintien du CASDEC

En 2022, la collectivité a effectué une enquête avec pour objectif d'améliorer l'action sociale. Aujourd'hui elle s'appuie sur celle-ci pour justifier la suppression du CASDEC !

FO, la CGT et l'UGICT-CGT organisent une enquête claire sur le devenir du CASDEC.

Si vous refusez :

- La baisse de certaines aides et prestations
- L'exclusion des agents loin du numérique
- L'exclusion des retraités après 2 ans
- L'exclusion des vacataires

Si vous souhaitez conserver :

- Un accueil de proximité et un savoir-faire
- Des offres locales adaptées

Signez la pétition :

Pétition CASDEC également disponible en ligne grâce au QR-Code suivant



Je souhaite le maintien du CASDEC

Nom : Prénom :

Direction : Service :

Catégorie : A B C

Signez cette pétition et renvoyez votre réponse à Force Ouvrière ou à la CGT au plus tard le 28 juin 2023

Signature :